

REGARD SUR CARIGNAN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE ♦ VOLUME 10, NUMÉRO 02 MAI 2021

LA VILLE VOUS
SOUHAITE DE **Bonnes**
VACANCES BIEN MÉRITÉES !

Cheers!



Carignan

CONNECTÉE
DE NATURE



PATRICK MARQUÈS
MAIRE, VILLE DE CARIGNAN



ANNE POUSSARD
CONSEILLÈRE DISTRICT 1



STÉPHANIE LEFEBVRE
CONSEILLÈRE DISTRICT 3



FRÉDÉRIC MARTINEAU
CONSEILLER DISTRICT 5



ÉDITH LABROSSE
CONSEILLÈRE DISTRICT 2



DIANE MORNEAU
CONSEILLÈRE DISTRICT 4



DANIEL ST-JEAN
CONSEILLER DISTRICT 6

CHÈRES CONCITOYENNES ET CHERS CONCITOYENS,

Carignan a connu de grands changements depuis la planification stratégique adoptée en 2015. Que l'on parle de la nouvelle image stimulante et colorée de la Ville, de la croissance de sa population, de la protection de milieux naturels ou de l'essor économique local grandissant, nous sommes tous à même de constater que notre ville est en mouvement. Il fallait donc ajuster la ligne directrice afin de bien positionner notre ville quant à sa mission, sa vision et ses valeurs stratégiques.

Inspirés par les différentes consultations internes et externes, par les commentaires de citoyens ainsi que par les réalités vécues au quotidien par les acteurs du milieu, nous avons pu revoir notre planification stratégique en identifiant les besoins, les opportunités et les enjeux carignanois. Ces orientations seront conciliées dans une planification stratégique renouvelée qui sera présentée à la population durant le prochain été. Nul doute que cette démarche permettra de mieux rejoindre vos attentes en fait de services aux citoyens et de stimuler le sentiment de fierté collective.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes sur le point de présenter à la population la toute nouvelle mouture de notre politique familiale et des aînés. En plein essor, Carignan se veut une terre d'accueil pour les jeunes familles désireuses de s'installer à proximité de la nature et à deux pas de la grande métropole. Elle représente un milieu de vie exceptionnel et un endroit de prédilection pour élever ses enfants ou vivre paisiblement sa retraite. Il fallait donc identifier les priorités des familles et des aînés, et travailler pour obtenir la qualification de Municipalité Amie des Aînés (MADA). La politique familiale et des aînés proposera effectivement des orientations claires issues des différentes consultations citoyennes ainsi qu'un plan d'actions concrètes pour créer des environnements favorables à l'épanouissement des familles et des aînés. Nous sommes impatients de vous présenter le fruit de nos efforts.

Le conseil municipal

SOMMAIRE

- 2 MOT DU CONSEIL
- 3 AGENDA
- 5 ÉVÉNEMENTS
- 8 COLLECTES
- 11 FEUX
- 13 LOISIRS
- 15 EAU POTABLE
- 16 ANIMAUX
- 17 INFOS MUNICIPALES
- 18 VIE COMMUNAUTAIRE

HEURES DE SERVICE

LUNDI AU JEUDI
DE 8 H À 12 H DE 13 H À 16 H 30
VENDREDI
DE 8 H À 12 H
TÉL : 450 658-1066

CARIGNAN.QUEBEC
FACEBOOK.COM/VILLEDECARIGNAN
INFO@VILLEDECARIGNAN.ORG



MAI 2021

- 3 MAI (SEMAINE)
BRANCHES À DOMICILE
- 4 MAI
DÉFI TOUGO - ATELIERS DE COURSE
- 5 MAI
MATIÈRES RECYCLABLES
SÉANCE DU CONSEIL
- 6 MAI
MATIÈRES ORGANIQUES
DÉFI TOUGO - ATELIER DE MISE EN FORME
- 10 MAI (SEMAINE)
BRANCHES À DOMICILE
- 11 MAI
DÉFI TOUGO - ATELIERS DE COURSE
RÉSIDUS VERTS
- 12 MAI
ORDURES
ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)
- 13 MAI
DÉFI TOUGO - ATELIER DE MISE EN FORME
MATIÈRES ORGANIQUES
- 15 MAI
JOURNÉE SUBVENTIONNÉE À L'ÉCOCENTRE
RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
- 18 MAI
DÉFI TOUGO - ATELIERS DE COURSE
- 19 MAI
MATIÈRES RECYCLABLES
- 20 MAI
MATIÈRES ORGANIQUES
DÉFI TOUGO - ATELIER DE MISE EN FORME
- 22 MAI
JOURNÉE DE L'ARBRE
DISTRIBUTION DE BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE
- 25 MAI
DÉFI TOUGO - ATELIERS DE COURSE
RÉSIDUS VERTS
- 27 MAI
DÉFI TOUGO - ATELIER DE MISE EN FORME
MATIÈRES ORGANIQUES
- 29 MAI
HEURE DU CONTE EN PLEIN AIR

Congés fériés

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS LE 24 MAI POUR LA FÊTE DES PATRIOTES, LE 24 JUIN POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET LE 1^{ER} JUILLET POUR LA FÊTE DU CANADA.

Séances du Conseil

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mercredis **5 mai, 2 juin, 14 juillet et 11 août** à la salle du Conseil, située à côté du garage municipal (2555, chemin Bellevue).



JUIN 2021

- 2 JUIN
VERSEMENT TAXES FONCIÈRES
SÉANCE DU CONSEIL
ORDURES
MATIÈRES RECYCLABLES
- 3 JUIN
MATIÈRES ORGANIQUES
- 5 JUIN
GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS
- 7 JUIN (SEMAINE)
BRANCHES À DOMICILE
- 10 JUIN
MATIÈRES ORGANIQUES
- 13 JUIN
ATELIER « GARDIENS AVERTIS »
- 15 JUIN
COLLECTE DE SANG
- 16 JUIN
MATIÈRES RECYCLABLES
- 17 JUIN
MATIÈRES ORGANIQUES
- 19 JUIN
JOURNÉE SUBVENTIONNÉE À L'ÉCOCENTRE
- 23 JUIN
ORDURES
ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)
- 24 JUIN
FÊTE NATIONALE
MATIÈRES ORGANIQUES
- 29 JUIN
RÉSIDUS VERTS
- 30 JUIN
MATIÈRES RECYCLABLES

CONCOURS PHOTO 2021

AGRICULTURE

NATURE

ARCHITECTURE

CULTURE

AVENTURE

MINIATURE

EXPOSITION PHOTOS

JUIN À OCTOBRE

LA VITRINE CREATIV3

BANDE DU CANAL (PONT NO 7)

JUILLET 2021

- 1^{ER} JUILLET
MATIÈRES ORGANIQUES
- 5 JUILLET (SEMAINE)
BRANCHES À DOMICILE
- 8 JUILLET
MATIÈRES ORGANIQUES
- 14 JUILLET
ORDURES
ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)
MATIÈRES RECYCLABLES
SÉANCE DU CONSEIL
- 15 JUILLET
MATIÈRES ORGANIQUES
- 17 JUILLET
JOURNÉE SUBVENTIONNÉE À L'ÉCOCENTRE
- 22 JUILLET
MATIÈRES ORGANIQUES
- 27 JUILLET
RÉSIDUS VERTS
- 28 JUILLET
MATIÈRES RECYCLABLES
- 29 JUILLET
MATIÈRES ORGANIQUES



SERVICE AUX CITOYENS

Une équipe présente pour
Vous écouter • Vous aider • Vous servir

450 658-1066

AOÛT 2021

- 2 AOÛT (SEMAINE)
BRANCHES À DOMICILE
- 4 AOÛT
ORDURES
ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)
- 5 AOÛT
MATIÈRES ORGANIQUES
- 11 AOÛT
SÉANCE DU CONSEIL
MATIÈRES RECYCLABLES
- 12 AOÛT
MATIÈRES ORGANIQUES
- 19 AOÛT
MATIÈRES ORGANIQUES
- 21 AOÛT
JOURNÉE SUBVENTIONNÉE À L'ÉCOCENTRE
- 24 AOÛT
RÉSIDUS VERTS
- 25 AOÛT
ORDURES
MATIÈRES RECYCLABLES
- 26 AOÛT
MATIÈRES ORGANIQUES
- À VENIR : 1^{ER} SEPTEMBRE
VERSEMENT TAXES FONCIÈRES

TAXES

Les 2^e et 3^e versements des taxes 2021 sont dus les
mercredis 2 juin et 1^{er} septembre.

- Les modalités de paiement sont les suivantes :
- Service de paiement électronique des institutions financières participantes;
 - Chèques postdatés transmis par la poste ou déposés dans la boîte aux lettres du nouvel hôtel de ville;
 - Paiement Interac au comptoir du nouvel hôtel de ville (2379, ch. de Chambly, bur. 210), si la Santé publique le permet.

**L'argent comptant est refusé.*

SITE WEB
DE
CARIGNAN



Carignan.quebec

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES 10 AU 16 MAI



Thème 2021 : « Être là pour les familles »

Une belle occasion de célébrer de manière très spéciale nos familles et nos aînés. Tous les détails en ligne!

Semaine québécoise des familles
10 au 16 mai 2021

quebecfamille.org

Québec



JOURNÉE DE L'ARBRE 22 MAI

BARIL DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE 22 MAI

Distribution le samedi 22 mai de 9 h à 12 h
Stationnement de l'école du Parchemin
(1800, rue Gilbert-Martel)

Baril au coût réduit de 30 \$. Réservez et payez votre baril en ligne sur le *Portail citoyen* à l'avance pour être en mesure de prendre possession de votre baril le 22 mai.

Inscription obligatoire.

Aucun baril offert sur place sans réservation.



Le samedi 22 mai de 9 h à 12 h

Stationnement de l'école du Parchemin
(1800, rue Gilbert-Martel)

Participez à la Journée de l'arbre afin de profiter de la distribution gratuite de jeunes plants d'arbres pour remplacer vos arbres morts ou malades et pour regarnir le couvert forestier le plus rapidement possible. Diverses essences d'arbres seront disponibles.



#MAI
MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
#faitdebois

Forêts, Faune et Parcs
Québec

HEURE DU CONTE EN PLEIN AIR 29 MAI



Fredoline au violoncelle

Le samedi 29 mai de 10 h à 11 h

École du Parchemin, 1800, rue Gilbert-Martel

Spectacle musical et clownesque qui fera découvrir de façon stimulante tous les aspects du violoncelle. Fredoline et son interprète Frédérique Lapointe nous font redécouvrir un instrument méconnu.

Inscription obligatoire sur le Portail citoyen.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE JUIN À OCTOBRE

Aux abords du pont no 7 (sur le canal de Chambly – chemin Sainte-Thérèse / rue O'Reilly)

En collaboration avec la Vitrine créative, la Ville de Carignan est heureuse de présenter pour une troisième année une exposition collective extérieure de photographies. Le thème cette année est l'agriculture.



Il est aussi possible d'admirer cinq (5) autres expositions faisant partie du même projet dans d'autres villes de la vallée du Richelieu :

- Nature et architecture (2 expositions distinctes) à McMasterville
- Culture à Mont-Saint-Hilaire
- Aventure à Saint-Charles-sur-Richelieu
- Miniature à Saint-Jean-Baptiste

GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS 5 JUIN

Le samedi 5 juin de 10 h à 15 h
Stationnement de l'école du Parchemin
(1800, rue Gilbert-Martel)



Cet événement spécial est destiné à encourager les enfants à se porter gestionnaires d'une petite entreprise le temps d'une journée. Développer l'envie d'apprendre et « d'entreprendre » chez les enfants est une opportunité d'accroître leur créativité, leur sens des responsabilités, leur autonomie et leur confiance en eux.

Inscription

L'inscription est obligatoire pour participer au rassemblement. Il est possible de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante petitsentrepreneurs.ca/inscription. Il suffit de cocher « Marché de Carignan » dans le bas du formulaire. Dès l'inscription complétée, la Ville s'assurera de prêter l'équipement requis aux enfants, soit une tente 10 X 10, deux tables et des chaises pliantes.

Covid-19

L'activité se déroulera en plein air et dans le respect des règles sanitaires et de la distanciation demandées par la Santé publique. Seuls les enfants et parents provenant d'une même bulle familiale ou d'une même bulle-classe avec un parent accompagnateur peuvent tenir un kiosque ensemble. La Ville se réserve le droit d'annuler cette journée advenant des changements au contexte actuel de pandémie.

Toutes les idées sont bonnes :

- Confections gourmandes;
- Réalisation d'œuvres d'art;
- Kiosque de limonade, jus frais, etc;
- Maquillage;
- Spectacle de magie;
- Lave-vélos;
- Cours de soccer;
- Et bien d'autres idées!

ATELIER « GARDIENS AVERTIS » 13 JUIN

L'atelier sera tenu de 9 h à 17 h au Centre multifonctionnel (ou virtuel). Ce programme permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques élémentaires de secourisme pour prendre soin des enfants. Les participants apprennent à s'occuper de jeunes enfants de divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Ils reçoivent également une formation afin de se promouvoir en tant que gardiens auprès de parents/clients éventuels.

Durée du cours : 8 heures d'enseignement. Préalable : 11 ans et plus (ou 6^e année et plus). Coût : 45 \$ payable sur place le jour de la formation. Inscription à secourys.com/gardien-averti, par courriel à infosecourys@gmail.com ou par message texte au 514 777-6968 : textez « Gardien averti Carignan 13 juin » ainsi que le nom et numéro de téléphone de l'enfant. L'inscription sera confirmée dans la journée par le formateur.



COLLECTE DE SANG 15 JUIN



la collecte

Les prises de sang se
font sur rendez-vous
durant la pandémie

1 800 343-7264

Mardi 15 juin
10 h à 19 h

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

FÊTE NATIONALE 24 JUIN

Carignan est fière de présenter le Trio Lambert pour sa Fête nationale 2021. Dirigé par le chanteur et accordéoniste charismatique Yves Lambert, membre fondateur de La Bottine Souriante et l'un des acteurs les plus importants de la renaissance de la musique traditionnelle québécoise, le Trio Lambert propose une interprétation fraîche et ingénieuse du répertoire de chansons traditionnelles du Québec. Yves Lambert, Tommy Gauthier (violin, pieds, bouzouki) et Olivier Rondeau (guitares), créent une musique festive qui vibre simplement avec l'énergie irrésistible que seuls les virtuoses passionnés peuvent créer. Vous le ressentirez de la tête aux orteils!

Trio Lambert



Le Service des loisirs travaille fort pour offrir une programmation intéressante et diversifiée en prévision de la saison estivale à venir, cela dans le respect des consignes de la Santé publique.

Plus de détails seront communiqués sur le Web municipal durant le mois de juin. Restez à l'affût!



Carignan

ORDURES

La collecte des ordures a maintenant lieu **les mercredis aux trois (3) semaines**. L'objectif est de réduire les gaz à effets de serre (GES) et de diminuer le transport des camions de collecte sur le territoire.

Contenants pour les ordures

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le seul contenant accepté est un (1) bac roulant de 120 L, 240 L ou de 360 L, gris, noir ou vert et muni d'une prise européenne (devant du bac comme celui du recyclage). L'objectif est d'améliorer la performance des collectes.

Plus d'infos en ligne à mrcvr.ca



Un seul bac par adresse

*Certaines exceptions peuvent s'appliquer



Les sacs de poubelles ne sont plus acceptés depuis le 1^{er} janvier



ENCOMBRANTS Réservation obligatoire



La fréquence de la collecte des encombrants est désormais mensuelle et se fait uniquement sur réservation.

En effet, depuis le 1^{er} janvier et jusqu'à l'ouverture de l'écocentre régional (prévue vers la fin de 2021), il faut maintenant réserver le passage d'un camion en ligne grâce à un formulaire numérisé facilement accessible. La quantité d'items est illimitée, mais la réservation doit être faite au plus tard le vendredi précédant la collecte avant midi.

Plus d'infos en ligne à mrcvr.ca/encombrants ou au 1 844-722-INFO.

Au plus tard à midi le vendredi précédant la collecte
1 844-722-4636 (MRC)

Réservation en ligne à
mrcvr.ca/encombrants



FEUILLES ET CHAUME (RÉSIDUS VERTS)

Ce service est passé à douze (12) collectes par année **les mardis** :

- Quatre (4) collectes aux deux (2) semaines au printemps (débutant à la mi-avril)
- Quatre (4) collectes aux deux (2) semaines à l'automne (débutant à la mi-octobre)
- Quatre (4) collectes mensuelles (juin, juillet, août et septembre)



MATIÈRES RECYCLABLES

Les collectes de matières recyclables ont lieu **les mercredis** aux deux (2) semaines.



BIEN POSITIONNÉ... IL NE SERA PAS BRISÉ

Les **roues** doivent être orientées **vers votre résidence**.

Le camion de collectes utilisé est **muni d'un bras mécanisé**.

Si votre **bac est dans le mauvais sens**, il est possible que le **couvercle se brise** lors de la collecte.

MATIÈRES ORGANIQUES

Les collectes des matières organiques ont lieu **les jeudis**.

MATIÈRES REFUSÉES



-  Chaume
-  Feuilles mortes
-  Retailles de cèdres
-  Brindilles et branches

POURQUOI?

C'est par biométhanisation que les matières organiques sont traitées et ces matières n'ont pas une grande valeur méthanogène pour produire du gaz.

SOLUTION!

Il est plus efficace de les valoriser sur une plateforme de compostage et donc en les déposant dans la collecte des feuilles, chaume et brindilles.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les collectes de RDD sont au nombre de deux (2) par année :
Les samedis 15 mai et 18 septembre.

Le dépôt des résidus se fait au garage municipal, situé au 2555, chemin Bellevue.

COLLECTE DE RDD

Samedi 15 mai



Protégez l'environnement en venant déposer vos pots de peinture, colle, vernis, engrais, pesticides, piles, bonbonnes de propane, électronique, etc.

Entre 7 h et 15 h

Garage municipal
(2555, chemin Bellevue)



BRANCHES D'ARBRES

Pour offrir un meilleur service à la population, la Ville de Carignan assume maintenant le service de déchetage à domicile.

Le dépôt de branches au garage municipal n'est plus autorisé.

Les collectes de branches à domicile se feront la 1^{re} semaine de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

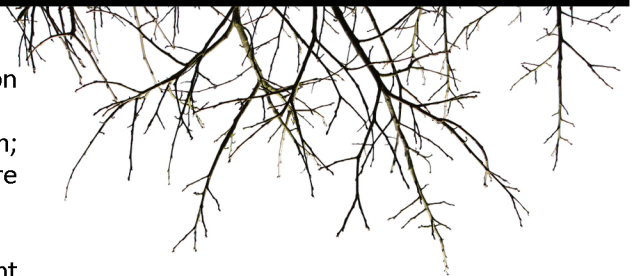
Pour être ramassées, les branches doivent être déposées devant la propriété, de façon conforme, le premier lundi de ces mois. Aucune réservation nécessaire.



3 au 14 mai 7 au 11 juin 5 au 9 juillet 2 au 6 août 7 au 10 septembre 4 au 15 octobre

Consignes pour le ramassage

- Les branches doivent être déposées devant la propriété, de façon conforme, le premier lundi de ces mois;
- Les branches doivent avoir un diamètre de 6 pouces (15 cm) maximum;
- Les branches pêle-mêle ne seront pas ramassées (elles doivent être bien organisées);
- Le feuillage doit être orienté vers la résidence;
- Les petites branches de moins de 3 pieds (0,9 m) de longueur doivent être attachées en paquets de 1 pied (0,3 m) de diamètre maximum;
- Les ballots doivent avoir une longueur de 5 pieds (1,5 m) maximum;
- Les branches épineuses (aubépine, rosier, etc.) pouvant causer des blessures pendant le déchetage ne seront pas ramassées par le collecteur. Elles doivent être ramassées par une compagnie d'émondage équipée d'une déchiqueteuse spécialisée;
- La largeur des ramifications (la branche incluant les petites branches) ne doit pas excéder 5 pieds (1,5 m);
- Les vignes doivent être coupées en longueur de 4 pieds (1,2 m) et attachées en paquets de 1 pied (0,3 m) de diamètre maximum;
- Si le diamètre des branches excède 6 pouces (15 cm), il faut contacter une compagnie d'émondage pour en disposer.



À noter :

Les voies publiques, les trottoirs ainsi que les panneaux de signalisation installés sur divers poteaux de rue afin de faciliter la circulation des automobilistes, l'accès aux piétons et aux cyclistes ainsi que le passage des véhicules dédiés à l'entretien des rues, à la collecte des matières résiduelles, au transport scolaire et au déneigement doivent être dégagés.

Coûts

Les premières 30 minutes de déchetage des branches aux dates prévues au calendrier sont gratuites. Les minutes suivantes sont aux frais du citoyen (25 \$ + 15 % de frais d'administration pour chaque tranche de 15 minutes).

Branches et souches

Les branches dont le diamètre excède 6 pouces (15 cm) et les souches ne sont pas acceptées par le collecteur de branches de la Ville. Elles peuvent être apportées à l'écocentre du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h. L'écocentre est situé au 3200, boulevard Industriel à Chambly. Pour toutes autres informations supplémentaires, composer le 450 658-7861.



Abattage d'un arbre

Pour tout arbre à abattre, sain, mort ou malade, l'obtention d'un permis auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable est obligatoire. La demande peut être faite en ligne. C'est gratuit!

Agrile du frêne

Pour limiter la propagation des foyers d'infestation, il est préférable de ne pas transporter les résidus du frêne entre le 15 mars et le 1er octobre. Exception : Les branches de frêne peuvent être acheminées vers un site de traitement autorisé entre le 15 mars et le 1er octobre si, et seulement si, elles ont été préalablement déchiquetées en copeaux de 2.5 cm X 2.5 cm maximum.

FEUX EN PLEIN AIR

Les feux en plein air à ciel ouvert sont interdits.

Dispositif autorisé

Pour profiter d'un feu autorisé à l'extérieur, le citoyen doit utiliser un foyer muni d'une cheminée n'excédant pas 2 m ainsi que d'un pare-étincelles. Le foyer doit être installé à au moins 2 m de toute matière combustible. Nous entendons ici toute matière susceptible de brûler : charbon, bois, essence, solvants, propane, butane, etc.

Ainsi, si votre foyer est situé à moins de 2 m d'une clôture en bois, d'un bâtiment complémentaire, d'une clôture à mailles (Frost) présentant des lattes en plastique, ou tout autre objet pouvant brûler, il n'est pas conforme.

Utilisation

Les feux extérieurs sont **interdits entre minuit et 16 h** et aucun feu extérieur n'est permis en période de smog ou quand l'indice d'inflammabilité est élevé, très élevé ou extrême.

Seuls le bois sec ou des dérivés secs de bois, du charbon de bois, des briquettes, ou tout autre produit conçu et reconnu spécifiquement à des fins de produit de chauffage peuvent être utilisés dans un foyer extérieur et il est interdit d'alimenter ou de maintenir un feu avec un accélération autre que les allume-feu conçus et vendus pour les barbecues.



Fumée

En tout temps, il est interdit d'incommoder le voisinage par la fumée d'un feu extérieur. Nous demandons donc aux propriétaires d'éviter de rapprocher leur site de feu de la résidence de leurs voisins. Nul ne peut permettre ou tolérer que la fumée provenant de la combustion des matériaux utilisés pour un feu en plein air, se propage dans l'entourage de manière à nuire au confort d'une personne habitant le voisinage ou que cette fumée entre à l'intérieur d'un bâtiment occupé.

Aussi, pour éviter toute production de fumée nocive pour la santé et l'environnement, il est interdit de brûler des feuilles, des herbes sèches, des déchets, des immondices des ordures, des pneus, du bois traité ou peint ou toute autre matière susceptible de nuire à la qualité de l'air.



Exception pour les agriculteurs

Il est permis aux agriculteurs de brûler ou faire brûler les herbes et herbages poussant le long des fossés ainsi que les cultures, leurs produits et leurs chaumes. L'agriculteur doit, au préalable, aviser le Service de sécurité incendie de Chambly de son intention, ainsi que la date et la localisation du feu.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Si j'ai déjà un foyer extérieur, devra-t-il être déplacé s'il ne respecte pas le 2 m de distance avec tout autre objet?

Oui, il devra être déplacé. En matière de sécurité, il n'y a pas d'exception.

Qu'est-ce qu'une matière combustible?

Tout ce qui brûle, y compris le cabanon du voisin s'il n'est pas à 2 mètres de distance du foyer, les lattes en plastique d'une clôture à mailles (Frost), une clôture de bois, etc.

Mon foyer au gaz doit-il respecter cette réglementation?

Oui, un foyer au gaz doit être soumis aux mêmes conditions que tout autre foyer extérieur. De la même façon, si le foyer au propane n'a pas de cheminée et qu'un voisin dépose une plainte, le foyer au propane ne pourra plus être utilisé.



FEUX D'ARTIFICE



Feux d'artifice à grand déploiement ou pour effets spéciaux

Les feux d'artifice à grand déploiement, comme les bombes d'artifice, les bombes sonores, les grands soleils, les barrages, les bombardes, les cascades, les mines, ou les feux d'artifice pour effets spéciaux, comme les effets de balle, les poudres-éclairs, les compositions fumigènes, les gerbes, les lances et les effets sonores, sont des pièces pyrotechniques récréatives à risque élevé pour usage à l'extérieur.

Seuls les artificiers surveillants ont le droit de mettre à feu des pièces pyrotechniques de ces natures. Ils doivent être titulaires d'un permis valide à cet effet et avoir reçue, au préalable, une autorisation écrite de la part de l'autorité compétente relativement à leur événement.

Feux d'artifice en vente libre

Il est interdit de faire usage des feux d'artifice en vente libre dans les espaces publics, dont les parcs municipaux.

Les feux d'artifice en vente libre sont des pièces pyrotechniques récréatives, comme les pluies de feu, les fontaines, les pluies d'or, les chandelles romaines, les volcans et les feux japonais. Les accessoires pour pistolets-jouets sont interdits.

Hormis les accessoires pour pistolets-jouets, les feux d'artifice en vente libre sont autorisés aux conditions suivantes :

- L'utilisateur doit être âgé de dix-huit (18) ans ou plus;
- Le terrain doit être libre de tout matériaux ou débris, de façon à éviter les risques d'incendie;
- La vitesse du vent ne doit pas être supérieure à 30 km/h;
- Le terrain doit mesurer une superficie minimum de trente mètres (30 m) par trente mètres (30 m) dégagée à cent pour cent (100 %);
- La zone de lancement et de dégagement doit être à une distance minimum de cinquante mètres (50 m) de toute maison, bâtiment, construction, champ cultivé et cours d'eau.

Amendes



Toute personne physique qui enfreint une disposition de ce règlement est passible d'une amende de 400 \$ à 1 000 \$. Pour une récidive, le montant de l'amende est de 800 \$ à 2 000 \$.

Toute personne morale qui enfreint une disposition de ce règlement est passible d'une amende de 800 \$ à 2 000 \$. Pour une récidive, le montant de l'amende est de 1 600 \$ à 4 000 \$.

Chaque contravention au présent règlement constitue jour après jour une infraction distincte.



Vous déménagez?

N'oubliez pas la prévention incendie!



PROGRAMMATION PRINTEMPS / ÉTÉ 2021

Inscrivez-vous aux activités organisées par des partenaires de la Ville.

Vous trouverez tous les détails sur le site Web municipal à carignan.quebec

Association de baseball amateur de Chambly (baseballchambly.com/fr/page/saison_2021.html)					
Tous les niveaux	-	-	150 \$ à 265 \$ selon le niveau	-	
Boxe chinoise - Wushu Carignan (pré-inscription wushucarignan.ca) *En présentiel si le contexte le permet					
Kung Fu traditionnel Sanda (adultes et 9 ans +)	À partir du 4 mai	Mardi	18 h 20 à 19 h 45	Groupe 1 : 7 à 8 ans 1 fois / sem. : 89 \$	École du Parchemin
Kung Fu découverte (7-8 ans / 9-12 ans)		Samedi	11 h 15 à 12 h	Groupe 2 : 9 à 12 ans 2 fois / sem. : 149 \$	
Kung Fu traditionnel Sanda (Adultes et 13 ans +)		Samedi	12 h à 13 h 15	Groupe 3 : 13 ans + 2 fois / sem. : 179 \$	
Cours d'équitation classique / Les écuries Sylvie Monette (438 274-3093 - texto ou 450 447-9444)					
Niveaux débutant, intermédiaire et avancé (Enfants de 9 ans +)	À l'année	Tous les jours (sauf le dimanche)	9 h à 21 h	1 cours privé 75 \$ 1 cours groupe 47 \$ 10 cours groupe 375 \$ <i>*taxes en sus</i>	1626, ch. Bellevue à Carignan
Cours de piano / Le piano enchanté (450 447-7330 ou lepianoenchante@hotmail.ca)					
Cours de piano (Enfants, adultes / débutants et avancés)	À l'année - Inscription en tout temps	Lundi au samedi Jour / soir Heures variables		21 \$ / 30 min. 28 \$ / 45 min. 34 \$ / 60 min.	893, rue des Cèdres à Carignan
Tant-Danse de l'Âme (inscriptions au bodymindsoul@videotron.ca ou 450 708-2137 – tant-danse.com)					
Pound Fitness Entraînement avec des bâtons de « drummer »	12 avril au 7 juin	Lundi	18 h 20 à 19 h 15	110 \$ ou forfait « Sueur garantie » 180 \$ Cours réguliers illimités	Centre multifonctionnel ou en virtuel (Zoom) <i>*Apportez votre tapis</i>
Taichi/Qui Kong Mouvement très lents Maîtrise de l'énergie vitale	12 avril au 7 juin	Lundi	19 h 30 à 20 h 30	140 \$ ou Forfait « En bonne posture » 200 \$ Cours réguliers illimités	
Zumba Chorégraphie enlevante aux sons de différentes musiques	12 avril au 7 juin	Lundi	19 h 35 à 20 h 35	110 \$ ou forfait « Sueur garantie » 180 \$ Cours réguliers illimités	
Strong by nation Entraînement athlétique par intervalle à haute intensité	13 avril au 8 juin	Mardi	18 h 20 à 19 h 15	110 \$ ou forfait 110 \$ ou forfait « Sueur garantie » 180 \$ Cours réguliers illimités	
Trilogie Essentrics Essentrics-yoga méditation	14 avril au 9 juin	Mercredi	19 h 30 à 21 h	140 \$ ou Forfait « En bonne posture » 200 \$ Cours réguliers illimités	
Turbo Kick Un temps de défoulement, musculation et étirements	14 avril au 9 juin	Mercredi	18 h 20 à 19 h 15	110 \$ ou forfait « Sueur garantie » 180 \$ Cours réguliers illimités	

Pulsation Zen (inscription info@pulsationzen.com ou 450 982-7936 – www.pulsationzen.com) 8 participants maximum à moins d'avis contraire de la Santé publique 4 participants minimum pour la tenue du cours					
Bootcamp	26 avril au 22 août (pause du 18 au 31 juillet)	Lundi	18 h à 19 h	250 \$ / 1 cours semaine <i>*Réduction si plusieurs cours sélectionnés</i>	Parc Henriette <i>*Apporter un tapis de yoga et bouteille d'eau</i>
Club de course à pied Entraînement complet	26 avril au 22 août (pause du 18 au 31 juillet)	Mercredi	18 h à 19 h	250 \$ / 1 cours semaine <i>*Réduction si plusieurs cours sélectionnés</i>	Parc Henri-Bisaillon
Yoga-Mobilité Mouvements de yoga jumelés à des exercices fonctionnels, de mobilité et d'étirements	26 avril au 22 août (pause du 18 au 31 juillet)	Lundi Mercredi Dimanche	19 h à 20 h 19 h à 20 h 10 h à 11 h	250 \$ / 1 cours semaine <i>*Réduction si plusieurs cours sélectionnés</i>	Parc Henriette Parc Henri-Bisaillon Parc des Îles (Ile Goyer) <i>*Apporter un tapis de yoga et bouteille d'eau</i>
Exercices thérapeutiques Renforcement musculaire fait en douceur et avec justesse	26 avril au 22 août (pause du 18 au 31 juillet)	Mardi Jeudi Vendredi	18 h à 19 h 18 h à 19 h 10 h à 11 h	250 \$ / 1 cours semaine <i>*Réduction si plusieurs cours sélectionnés</i>	Parc Henri-Bisaillon Parc des Îles (Ile Goyer) <i>*Apporter un tapis de yoga et bouteille d'eau</i>
Cardio-Intervalles Entraînement en intervalles combinant des exercices cardiovasculaires et d'endurance musculaire	26 avril au 22 août (pause du 18 au 31 juillet)	Mardi Jeudi	19 h à 20 h 19 h à 20 h	250 \$ / 1 cours semaine <i>*Réduction si plusieurs cours sélectionnés</i>	Parc Henri-Bisaillon <i>*Apporter un tapis de yoga et bouteille d'eau</i>



POSA Source des Monts Services pour les 35 ans et moins

Clinique jeunesse : du lundi au mercredi sur rendez-vous

Tous les autres services sont ouverts du lundi au mercredi de 9 h à 17 h, jeudi et vendredi de 9 h à 21 h (sauf la clinique jeunesse)

620, rue Senécal, Chambly QC J3L 1N9
450 658-9898

direction@posasdm.org





ÉCOGESTES

Voici quelques trucs pour assurer une utilisation responsable de l'eau :

- À la maison, faites un usage responsable de l'eau en évitant l'utilisation des électroménagers durant les heures de pointe, soit entre 16 h et 20 h;
- À l'extérieur, limitez votre utilisation d'eau potable à l'arrosage des plantes et des potagers;
- Plus que jamais, utilisez un balai plutôt que le boyau d'arrosage pour nettoyer votre entrée de garage ou allée de stationnement;
- Couvrez votre piscine d'une toile solaire afin de prévenir l'évaporation et ne la remplissez pas à plus de 15 cm du bord pour ne pas perdre de l'eau par éclaboussures lors des baignades.

ARROSAGE DES ENTRÉES

Pratique interdite

En tout temps, le lavage des entrées d'auto, trottoirs, patios ou allées est strictement interdit, sauf en cas de travaux d'aménagement majeurs.

L'utilisation du balai est la meilleure alternative pour préserver l'environnement et protéger l'eau potable.



ARROSAGE

Samedi

INTERDIT

PÉRIODES AUTORISÉES

ENTRE LE 1^{ER} MAI ET LE 30 SEPTEMBRE, L'ARROSAGE DES PELOUSES EST PERMISE ENTRE 20 H ET 22 H

NO CIVIQUE	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
PAIR							
IMPAIR	INTERDIT			INTERDIT			

N'oubliez pas que pour l'arrosage prolongé d'une nouvelle pelouse, il est requis de se procurer un permis en ligne sur le site Web de la Ville ou au comptoir du Service aux citoyens, si la Santé publique le permet.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR ASSURER LES RELATIONS HARMONIEUSES DANS LA COMMUNAUTÉ!



Animaux errants (trouvés/perdus)

Pour assistance, contactez le Centre d'appels de la SPCA Roussillon au 450 638-9698 du lundi au vendredi de 11 h à 17 h et du samedi au dimanche de 11 h à 16 h ou en écrivant à info@spcaroussillon.com. Les soirs et les fins de semaine, communiquez directement avec la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

Nombre d'animaux domestiques permis

À Carignan, quatre (4) animaux domestiques seulement sont permis par résidence (exception dans les zones agricoles).

Les excréments

Il est important de ramasser les excréments des animaux lorsqu'ils font une promenade avec leur maître. L'environnement sera ainsi préservé et le voisinage vous en sera reconnaissant!

Chats errants



Programme « Capture, stérilisation, relâche et maintien » (CSRM)

Le bien-être des chats errants est une responsabilité collective. Ces chats sont bien souvent abandonnés par leur gardien ou nés de générations de chats sans domicile. Comme ils ne sont pas stérilisés, ils se reproduisent rapidement et cela mène à une surpopulation.

Qu'est-ce que le programme de CSRM?

Avec l'aide de citoyens bénévoles, on procède à l'identification des chats errants d'un secteur et à leur association à une colonie. Par la suite, à l'aide de cages-trappe, les participants procèdent à la capture des chats identifiés et transportent les animaux à la SPCA Roussillon où ils sont stérilisés dans la meilleure des pratiques. Par la suite, les chats sont retournés dans leur milieu de vie.

Pour plus d'information concernant la stérilisation, la relâche des chats, le maintien de la colonie, les chats qui se qualifient ou non au programme, les conditions requises pour devenir citoyen bénévole au programme CSRM, ainsi que les relations avec les professionnels, consultez le spcaroussillon.com.



Pitou en laisse en tout temps

Il est important de tenir son chien en laisse en tout temps lors des promenades dans les lieux publics. Un chien hors laisse, même s'il est sociable et obéissant, risque de rencontrer des promeneurs qui sentent leur sécurité menacée.

De plus, tout chien de 20 kg et plus doit porter en tout temps un licou ou un harnais attaché à sa laisse. Finalement, seuls les terrains privés clôturés peuvent accueillir un chien circulant librement. Dans tous les autres cas, le chien doit être retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain de son gardien.

Médailles de chien

À Carignan, une médaille de chien au coût unique de 20 \$ est valide pour toute la durée de vie de l'animal. En plus d'assurer l'identification des chiens en cas de perte, ces dernières autorisent les promenades en laisse partout sur le territoire carignanois. Le formulaire pour faire une demande de médaille est accessible en ligne. En période de pandémie, il suffit de nous transmettre le formulaire et un chèque de 20 \$ par la poste. Nous vous retournerons votre médaille par la poste.



SPCA ROUSSILLON

Nous choisissons de faire partie de la solution :
L'ADOPTION ET LA STÉRILISATION.



Nuisances et bruits

À Carignan, le bruit est prohibé

la semaine entre 21 h et 7 h
la fin de semaine entre 17 h et 9 h

Pensez à
vos voisins

merci

La période estivale est propice à l'émission de bruits de toutes sortes. Les activités extérieures prolongées, les systèmes de son, les cris, les véhicules routiers (incluant VTT), les systèmes d'alarme activés inutilement ou l'utilisation d'équipement pour des travaux d'entretien domestique extérieurs, dont la tondeuse, peuvent gêner la tranquillité du voisinage et devenir des déclencheurs de discorde dans votre milieu.



Budget participatif citoyen

La période de vote pour le budget participatif citoyen 2022 aura lieu du 1^{er} au 31 août 2021.

Les citoyens et citoyennes de Carignan de 6 ans et plus seront invités à voter en ligne pour leur coup de cœur.

Attention, un seul vote par résident. Aucun sondage accepté.

Si les directives de la Santé publique le permettent, les citoyens qui n'ont pas accès au formulaire en ligne pourront se présenter au comptoir de l'hôtel de ville (2379 ch. de Chambly, bur. 210) durant les heures d'ouverture pour inscrire leur vote. Une preuve de résidence sera demandée.

Le ou les projets gagnants seront annoncés après le décompte des votes, soit durant l'assemblée publique du Conseil le mercredi 8 septembre 2021.

BUDGET PARTICIPATIF



Ma Ville
Mon choix

Participez à la transformation
de votre municipalité !

Votez pour un projet
entre le 1^{er} août
et le 31 août





INTÉGRATION COMPÉTENCES

Intégration compétences offre des services pour les personnes immigrantes ayant besoin d'aide pour s'intégrer dans la région, se trouver un emploi, retourner aux études ou se partir en affaires. Inscription continue. Une occasion de poursuivre les études à votre rythme : français et mathématiques (niveau secondaire). Services offerts gratuitement.

Pour les 16-35 ans : Curriculum vitae - Préparation à l'entrevue - Techniques de recherche d'emploi - Clarification de carrière
Retour aux études - Bilan de compétences - Conciliation travail-famille - Offres d'emploi

Pour les immigrants (14 ans et plus) : Évaluation des besoins – Intégration des nouveaux arrivants – Insertion socioprofessionnelle – Relève entrepreneuriale

1179, rue Bourgogne à Chambly
integrationcompetences.ca
450 464-4481 ou 1 877 538-6377



Fraternité paroissiale de
Saint Joseph de Chambly

PAROISSE SAINT-JOSEPH DE CHAMBLY

La Paroisse Saint-Joseph de Chambly est heureuse de vous informer que les lieux de culte pourront désormais accueillir un total de 100 paroissiens lors des prochaines assemblées. Aucune inscription requise. Horaires des célébrations : du mardi au vendredi à 9 h 30 à l'église Saint-Joseph, le samedi à 16 h 30 à l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie et le dimanche à 9 h et 11 h à l'église Saint-Joseph (sujet à changement selon les directives de la Santé publique).

164, rue Martel à Chambly
paroissestjosephdechambly.com
450 658-8111



AINSI SOIT-ELLE

Le centre de femmes Ainsi soit-elle est une ressource communautaire qui offre aux femmes un service gratuit de références, d'écoute et de consultation téléphonique afin de permettre aux femmes de recevoir de l'aide professionnelle pour diverses problématiques : situation de violence, période de maladie, deuil, problèmes de dépendance, santé mentale, détresse psychologique, conflits relationnels, situation de pauvreté, etc. Prendre contact avec le centre de femmes Ainsi soit-elle, c'est être assurée d'une main tendue en cas de difficultés, c'est surtout ne plus être seule.

1224, rue Notre-Dame à Chambly
info@ainsisoitellecdf.ca
ainsisoitellecdf.ca
450 447-3576



Emplois d'été
Échanges étudiants
du YMCA

YMCA - EMPLOIS D'ÉTÉ - ÉCHANGES ÉTUDIANTS

Ce programme d'échanges national permet aux jeunes de 16 et 17 ans de faire l'expérience d'une autre collectivité, de la seconde langue officielle et d'une autre culture, être embauchés pour un emploi d'été rémunéré par un organisme sans but lucratif, habiter chez une famille d'accueil, participer la fin de semaine à des activités culturelles dirigées par un coordonnateur local ou une coordonnatrice locale du YMCA.

Durée : Six semaines **Quand : en juillet et en août**

1440, rue Stanley, 6e étage, à Montréal
myriam.roy@ymcagta.org
emplois-été.com
437 235-2059



CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU

Vous avez des enfants entre 0 et 5 ans? La maison de la famille est conçue pour vous! Depuis 25 ans maintenant, le Carrefour familial accompagne les parents dans leur aventure parentale. Nous offrons des ateliers d'enrichissement parental, du soutien, du répit à la halte-garderie avec des plages horaires flexibles et des tarifs abordables pour tous et beaucoup de bons souvenirs! Notre équipe expérimentée et formée en continue et nos locaux bien équipés sont là pour vous accueillir.

Afin de continuer à être présents pour les familles pendant la pandémie, toutes nos activités ont été modifiées afin de respecter les normes de la Santé publique. L'accueil et le plaisir sont toujours au rendez-vous! Téléphonez-nous pour vous inscrire ou encore venez faire votre tour!

Vous avez de jeunes enfants? Situé à Chambly, le Carrefour Familial du Richelieu vous accueille avec votre marmaille depuis plus de 25 ans.

Nous offrons des activités, du soutien, du répit à la halte-garderie et beaucoup de bons souvenirs. Notre équipe dynamique et nos locaux bien équipés seront là pour vous accueillir.

Toutes les familles sont bienvenues!

L'été, on continue à être présents!

À partir de juin, on profite de la saison estivale en pique-niquant dans les parcs de la région. À chaque sortie, les animatrices proposeront des activités aux enfants. C'est une occasion pour vous et vos enfants de créer des liens, tout en s'amusant.

Et tout l'été : il y aura des camps de jour pour les tout-petits de 18 mois à 5 ans.

Choisissez les journées qui vous conviennent! Lundi au vendredi 9 h à 15 h 30.

Coût : 1^{er} enfant 20 \$, 2^e 10 \$, 3^e gratuit. Demi-journées disponibles pour les moins de 18 mois.

856, Grand Boulevard à Chambly
carrefourfamilial.org
450 447-9969



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, J'UTILISE UN LANGAGE RESPECTUEUX !

LE CHOIX DES MOTS EST IMPORTANT

Extrait de la Politique de communication (accessible en ligne) :

La liberté d'expression est une valeur primordiale pour la Ville de Carignan, mais il est important de l'exercer dans le respect. Ainsi, une opinion doit être partagée sans utiliser un langage diffamatoire, agressif, vulgaire, haineux, sexiste, raciste, offensant, etc. et toute promotion d'opinions politiques, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités municipales est interdite.



info
LETTRE

Pour recevoir nos nouvelles d'actualité par courriel

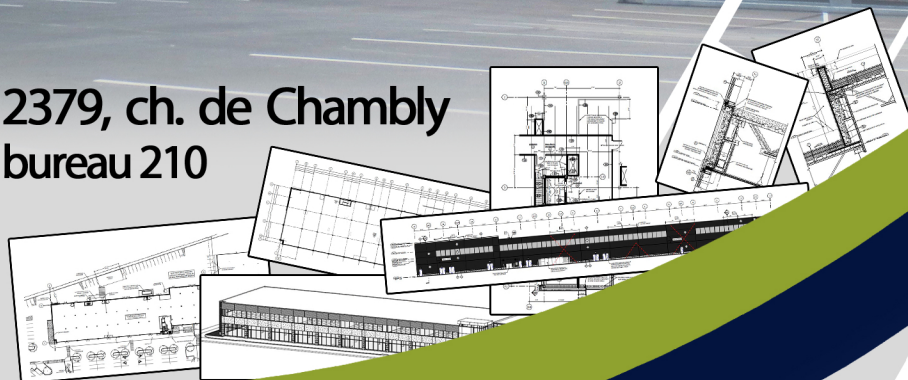
Abonnez-vous!

carignan.quebec

NOUVEL HÔTEL DE VILLE

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR APRÈS LA PANDÉMIE

2379, ch. de Chambly
bureau 210



HEURES DE SERVICE

LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 12 H
ET DE 13 H À 16 H 30
VENDREDI DE 8 H À 12 H

TÉL : 450 658-1066 ♦ VILLEDECARIGNAN.ORG

FACEBOOK.COM/VILLEDECARIGNAN ♦ INFO@VILLEDECARIGNAN.ORG